

INSTITUTIONS
FINANCIÈRES

TORONTO • LE 13 DÉCEMBRE 2017

Points saillants du forum sectoriel des institutions financières

Le 13 décembre 2017, le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) a tenu son deuxième forum sectoriel annuel des institutions financières à l'intention des présidents de comité d'audit de grandes banques et sociétés d'assurance du Canada.

Coanimé par **Alan MacGibbon**, président du comité d'audit du Groupe Financier Banque TD, le forum proposait une table ronde sur des questions qui sont d'actualité pour les comités d'audit des banques et sociétés d'assurance canadiennes. À cette occasion, le CCRC a dirigé une discussion sur les faits nouveaux concernant la qualité de l'audit. **Bill Cunningham**, associé de certification chez Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L., et **Bill Schlich**, associé dans le secteur bancaire chez Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L., ont exposé leurs points de vue sur le secteur.

Le présent document fait ressortir les points à souligner en ce qui a trait aux questions suivantes :

1. Risques liés aux technologies, à la disruption et à la cybersécurité
2. Rapport de l'auditeur plus détaillé
3. Mise en œuvre de nouvelles normes comptables
4. Stratégies de maximisation de l'efficacité et de l'efficacité du comité d'audit
5. Utilisation par les comités d'audit d'indicateurs de la qualité de l'audit et de cadres d'évaluation complète

Risques liés aux technologies, à la disruption et à la cybersécurité

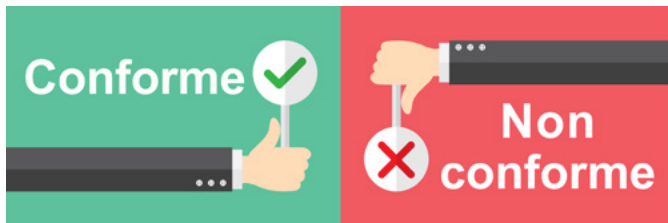


L'avènement de nouvelles technologies et de concurrents non traditionnels, l'évolution des cadres de réglementation et l'augmentation des attentes des clients ont un effet de disruption sur le secteur des services financiers. Des professionnels de l'audit ont présenté aux participants au forum les éléments qu'ils doivent prendre en considération dans la surveillance des programmes technologiques des entités auxquelles ils se rattachent.

Les risques technologiques, qui englobent les risques liés à l'innovation, à la transformation et à la mise en œuvre des systèmes informatiques ainsi qu'à la cybersécurité, ont été décrits comme étant les principaux risques auxquels sont actuellement exposées les institutions financières. Ces dernières doivent disposer de stratégies efficaces permettant de composer avec ces risques. Il importe que leur profil de risque soit bien défini et approuvé par le conseil d'administration. En outre, à mesure que les institutions financières élargissent leurs plateformes technologiques en recourant à des partenariats avec des tiers, les comités d'audit doivent ajouter la surveillance de l'entreprise élargie à leur cadre de gouvernance.

Les participants au forum ont également discuté de l'importance de disposer d'un bon plan d'intervention d'urgence. Les organisations doivent être prêtes à intervenir face à des situations imprévues, tandis que l'environnement dans lequel évoluent les institutions financières devient de plus en plus complexe. Il a aussi été question des possibilités de tirer parti des informations en la matière recueillies auprès des auditeurs externes, qui connaissent bien les pratiques de leurs clients.

Nouveau rapport de l'auditeur



Plusieurs grandes institutions financières du Canada qui sont également inscrites à la cote de Bourses américaines seront assujetties aux nouvelles exigences sur le rapport de l'auditeur que le PCAOB (Public Company Accounting Oversight Board) a publié et dont les modifications les plus importantes entreront en vigueur en 2019 ou en 2020 selon la taille de l'émetteur. D'après ces nouvelles règles, dans leur rapport, les auditeurs devront communiquer les éléments critiques de l'audit et indiquer depuis combien de temps ils agissent en tant qu'auditeurs de l'entité visée.

Pour l'heure, au Canada, le Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) a opté pour la communication sur une base volontaire des questions clés de l'audit. Or, ces questions pourraient devoir être communiquées sur une base obligatoire dès 2020 pour les sociétés inscrites à la Bourse de Toronto, le CNAC souhaitant que les règles canadiennes restent en phase avec celles qui sont appliquées aux États-Unis.

Nouvelles normes comptables



Au cours des prochaines années, une série de nouvelles normes comptables devraient influencer sur l'information financière des institutions financières. On s'attend ainsi à ce qu'IFRS 9, *Instruments financiers*, IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, IFRS 16, *Contrats de location* et IFRS 17, *Contrats d'assurance* posent aux banques et aux sociétés d'assurance des difficultés plus importantes que celles auxquelles elles ont dû faire face en 2011, lors du passage aux IFRS.

Par exemple, selon la plus importante nouvelle disposition d'IFRS 9, les institutions financières doivent évaluer la dépréciation des prêts accordés à leurs clients en fonction d'un modèle de calcul des probabilités de remboursement, soit le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. Il s'agit là d'un changement substantiel par rapport aux dispositions actuelles

Les participants au forum se sont montrés inquiets quant à la possibilité d'avoir à produire deux rapports de l'auditeur pour des états financiers déposés aux États-Unis, en raison des divergences entre les normes canadiennes et américaines sur le rapport de l'auditeur, alors que la SEC considérait auparavant la production d'un seul rapport combiné comme étant acceptable. Ils ont également débattu de la question de savoir si les auditeurs doivent être tenus de communiquer dans leur rapport les questions clés de l'audit se rattachant à de l'information considérée comme étant exclusive ou sensible, de même que de la possibilité que le rapport de l'auditeur devienne un concentré d'énoncés génériques et standard, qui serait au bout du compte moins utile pour les lecteurs.

Le CCRC a encouragé les participants au forum à échanger avec leurs auditeurs et à se poser les questions suivantes :

- Quels types d'information les auditeurs pourraient-ils communiquer relativement aux questions clés de l'audit?
- Quel sera le rôle de la direction et des comités d'audit auprès de leurs auditeurs à mesure que ceux-ci relèvent des questions clés de l'audit et en rédigent la description?
- Dans quelle mesure la description des questions clés de l'audit faite par les auditeurs se compare-t-elle aux informations sur ces mêmes questions communiquées par la direction?

suivant lesquelles les pertes sur prêt doivent être comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont subies. La modélisation des pertes de crédit attendues générera plus d'incertitude sur le plan des estimations et nécessitera davantage d'information de la part des fonctions salle des marchés, suivi des marchés et postmarché des institutions financières. En outre, la nécessité d'améliorer la coordination entre les divers secteurs fonctionnels des institutions financières se traduit par une augmentation du risque d'exécution.

Des professionnels de l'audit ont exposé les questions clés que doivent se poser les comités d'audit dans le cadre de la surveillance des programmes de mise en œuvre de leur entité :

- La direction suit-elle une stratégie de mise en œuvre claire assortie d'exigences de reddition de comptes et de production de rapports pour chaque étape?
- Des politiques et des mesures de gouvernance suffisantes sont-elles appliquées aux étapes de la conception, de la construction et de la validation des modèles, de même qu'aux fins de leur suivi, de la préservation de l'intégrité des données utilisées et des ajustements ou de la superposition de facteurs qualitatifs aux modèles?
- Quel est l'avis des auditeurs sur l'avancement du programme de mise en œuvre de l'entité et quant à la mesure dans laquelle ses modèles et hypothèses sont en phase avec les modèles et hypothèses utilisés par ses pairs?

Efficiency and effectiveness of the audit committee



The mandate of audit committees of financial institutions continues to expand. Participants at the forum discussed the measures they have taken to make audit committees more efficient and more effective, choosing to focus on the following aspects:

- Attribution de responsabilités de surveillance aux comités d'audit
- Qualité des réunions officielles des comités d'audit
- Recours à des réunions officieuses

Participants at the forum expressed divergent views on the question of which committees of the board of directors should act as the main responsible parties for programs related to the following aspects: i) realization of evaluations, ii) technological risks and risks related to cybersecurity and

iii) lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. De façon générale, les participants ont fait état d'importants recoupements entre les responsabilités du comité de gestion des risques et celles du comité d'audit, certains d'entre eux ayant l'habitude de prendre part à des réunions en comité conjoint ou d'agir en tant que membres des deux comités.

Participants also described the efforts deployed by their audit committee to promote with the parties in front of whom they report more effective written and oral communications. They evoked the large volume of pre-reading required and the efforts of rationalization of this information to better orient the attention of the members of the audit committee.

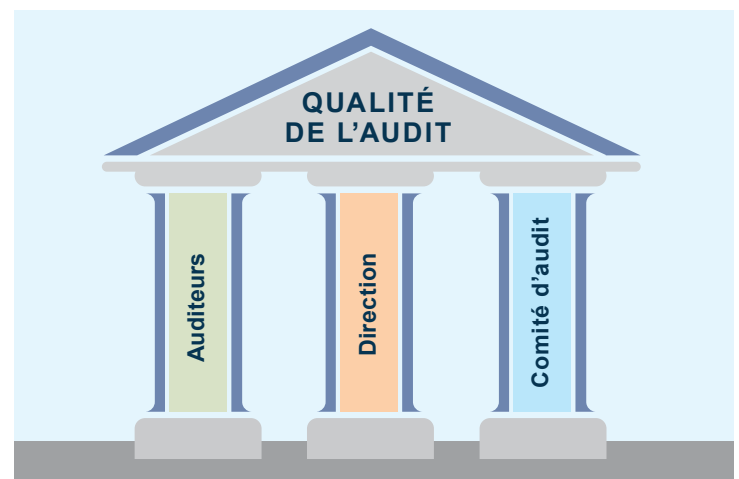
The exchanges that the audit committee presidents have with the direction and the auditors outside of official meetings contribute significantly to efficiency and to the effectiveness of audit committees. According to participants at the forum, the discussions that precede or that follow the meetings of the audit committee constitute a good practice that allows to orient the direction, the internal auditors and the external auditors on the questions on which they must focus during these meetings, as well as to communicate the improvements to be brought at the next meetings. Participants also explained that their audit committee generally resorts to the adoption of resolutions in bloc, so that it can thus more effectively address the current questions that do not have to be the subject of a more in-depth examination within the framework of meetings.

Indicators of audit quality and complete evaluations

Audit committees have shown interest in the tools and activities that can allow them to exercise a better financial information and audit surveillance. The CCRC therefore spoke of the use of audit quality indicators and of the complete periodic evaluation of the auditor.

Indicators of audit quality

A number of participants at the forum are currently using audit quality indicators to improve the quality and the tone of their discussions with the direction and their auditors. According to some, the process that surrounds the discussions with the auditors on the indicators of audit quality is useful in itself, as it helps the members of the audit committee who are not finance specialists to better familiarize themselves with the requirements to be respected in the framework of an audit. Other participants estimate that the value associated with the use of audit quality indicators will be phased in over several periods, as « what can be measured, can be improved ».



Les observations du CCRC suggèrent que les indicateurs de la qualité de l'audit ont la capacité d'améliorer la qualité de la gouvernance en matière d'audit et d'information financière. Nous encourageons les comités d'audit, la direction et les cabinets d'audit à continuer d'explorer les possibilités d'intégrer ces indicateurs à leurs processus d'audit. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez visiter notre [site Web](#).

Évaluations complètes

Plusieurs comités d'audit considèrent que les évaluations complètes permettent d'évaluer efficacement leur auditeur. La plupart des participants ont relaté que leur comité d'audit avait procédé à une telle évaluation complète au cours des dernières années et qu'il prévoit réitérer l'expérience tous les trois à cinq ans. Le CCRC s'engage en 2018 dans un nouveau projet axé sur le recensement des difficultés et des meilleures pratiques associées à la réalisation d'évaluations complètes. Pour en apprendre davantage sur ce projet, accédez à notre [site Web](#).

Merci

Le CCRC tient à remercier tous les participants de leur contribution. Nous encourageons un dialogue permanent, et il nous tarde de poursuivre la discussion sur la qualité de l'audit à l'occasion d'autres événements de la série Forum sectoriel partout au Canada.

Pour en apprendre davantage

Rendez-vous sur notre site Internet à l'adresse www.cpab-ccrc.ca et inscrivez-vous à notre liste de diffusion. Suivez-nous sur Twitter — [@CPAB-CCRC](#)

La présente publication n'est aucunement assimilable à la prestation de services juridiques, de services de comptabilité, de services d'audit ou de tout autre type de conseils ou de services professionnels, et elle ne doit pas être perçue comme telle. Sous réserve des dispositions relatives à la protection des droits d'auteur du CCRC, la présente publication peut être diffusée dans son intégralité, sans autre autorisation du CCRC, dans la mesure où aucune modification n'y est apportée et que le CCRC y est cité en tant que source. © CONSEIL CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTES, 2018. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

www.cpab-ccrc.ca / Courriel : info@cpab-ccrc.ca

